

Oncy-Noisy-Cyclo-Club



« LES BOUCLES GATINAISES »

17^{ème} EDITION

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 AVRIL 2012

SODAIC



Comité d'organisation :

Nicolas HAZARD 06 71 14 55 16

Patrick BOUCHER 06 76 75 41 54





REGLEMENT 2012 (A lire avec attention)

INSCRIPTION

Le fait d'être engagé implique que le cycloportif aura pris connaissance du présent règlement et **qu'il en accepte toutes les clauses.**

Le règlement national du Cycloport UFOLEP en vigueur, est applicable à tous les participants des « Boucles Gâtinaises ».

Les Boucles Gâtinaises sont ouvertes aux 1^{ères}, 2^{èmes} et 3^{èmes} catégories avec un peloton par catégorie. Elles sont ouvertes aux GS qui seront surclassés en 3^e catégorie.

L'inscription, **pour les 3 épreuves est obligatoire.** Le règlement sera effectué en même temps que l'inscription.

Pour des raisons de sécurité, nous limitons le nombre d'engagement à 220 coureurs avec un maximum de 85 engagés par peloton.

La date limite des inscriptions est fixée au **mardi 03 avril 2012**

Pour toutes inscriptions expédiées au-delà de cette date (le cachet de la poste faisant foi), **elles devront faire l'objet soit d'une communication téléphonique, soit d'une correspondance par mail et le montant de l'inscription sera majoré de 5€**

La licence et la carte cyclosportive dûment homologuées sont obligatoires, le concurrent qui ne sera pas en mesure de les présenter lors du retrait des dossards ne pourra en aucun cas pas prendre le départ.

Une personne désignée par le club participant viendra retirer tous les dossards de son club.

En échange de la licence et de la carte cyclosportive de chaque coureur, il lui sera remis une enveloppe contenant :

- les 3 parcours et le règlement ;

- **2 dossards** (identiques pour les 3 courses) pour chacun des coureurs ainsi que le numéro de la voiture suiveuse le cas échéant.

Il est rappelé que **chaque concurrent doit se munir de 8 épingles** pour fixer ses dossards.

Les deux dossards seront fixés non pliés sur les poches du maillot pour l'ensemble des trois épreuves.

La licence et la carte cyclosportive seront rendues le dimanche en échange des dossards et ce **après la remise des récompenses.** Si un concurrent abandonne en cours d'étape, cette opération pourra se faire après la remise des récompenses du samedi.

Le remboursement des frais d'engagement ne pourra s'effectuer que sur présentation d'un certificat médical, et ce à condition que l'organisation soit prévenue au plus tard le mardi précédent la course. 1€ sera prélevé pour frais d'envoi.

L'accès des vélos est formellement interdit **dans la salle polyvalente** d'Oncy (sous peine de pénalisation du propriétaire coureur de 30 secondes).

Les flèches **noires sur fond jaune** indiquent le parcours de la course.

Les autres flèches concernent les infos pratiques. Les parkings indiqués pour chaque véhicule sont **obligatoires** (coureurs, suiveurs...)

COURSE

Le code de la route est à respecter par les coureurs mais aussi par les voitures suiveuses et organisatrices. Tout cycliste pris à rouler à gauche sera déclassé.

A l'arrivée des trois étapes, il est formellement interdit de repasser la ligne d'arrivée à vélo (**pénalité de 30 sec. celui qui ne respectera pas ce point**). Le retour vers le départ et le parking s'effectuera par une route fléchée (3 Km maxi suivant les étapes).

Contre La Montre Individuel :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'heure de départ du CLM en fonction du nombre d'engagés.

La communication des horaires de départ du CLM se fera :

- **soit par Internet** : le 12/04/12 au soir ➔ **lien <http://www.chez.com/oncc/>**

- **soit par téléphone** : le 12/04/12 de 19h30 à 20h30 au :

06 71 14 55 16 ou 06 76 75 41 54

Les participants dont l'engagement nous sera parvenu après la date limite connaîtront l'heure de départ le jour de la course.

Les départs s'effectueront dans l'ordre 3^e, 2^e, 1^e catégorie.

Les 2 dossards sont obligatoires dès le CLM et l'échauffement n'est pas autorisé sur le circuit du CLM après le premier départ. Le non respect de cette consigne entraînera une pénalité de 30 sec.

Les départs du CLM s'effectueront toutes les 45 secondes, ceci pouvant être modifié sur décision de la direction de course.

Le coureur doit être présent dans la zone de départ 5mn avant son départ et ne doit pas en ressortir. Le non respect de cette consigne entraînera une pénalité de 30 sec.

Le port de la combinaison est autorisé.

En cas de crevaison, chute ou incident mécanique, le cycloportif peut s'il le désire prendre un nouveau départ. Le comité d'organisation lui communiquera sa nouvelle heure de départ. En cas de nouvel incident, le cycloportif ne pourra pas prendre un nouveau départ, le temps attribué sera alors celui du dernier concurrent classé majoré de 10 sec.

Une voiture suiveuse est autorisée derrière chaque coureur, à noter sur la feuille d'engagement (voiture avec numéro de dossard affiché).

Pour les courses en ligne :

Avant le départ de la 1^{ère} course en ligne, le Samedi à 13h45 :

Le responsable de la caravane désigné par le club organisateur organisera un briefing avec les participants suivants :

- les présidents de club,
- les motards,
- l'ambulance,
- la voiture balai.

L'appel se fait sur la ligne de départ par catégorie. Sans réponse de la part du coureur (**une pénalité de 30 sec. à celui qui ne respectera pas ce point**).

Un écart minimum de 5mn sera appliqué au moment du départ réel entre chaque peloton, afin d'éviter toute mixité des pelotons, il appartiendra à la voiture ouvreuse du peloton de faire « barrage » pendant le temps nécessaire afin de retrouver un écart mini de 30 secondes.

Si un incident nécessitant l'intervention d'une voiture de dépannage est signalé par les commissaires, celle-ci devra impérativement rester à sa place en attendant d'arriver au niveau du concurrent.

Il sera toléré qu'un concurrent **lâché sur crevaison ou incident mécanique** puisse regagner la première voiture suiveuse abrité derrière sa voiture technique. Cette voiture club devra aussitôt se laisser glisser pour reprendre sa place initiale.





LES BOUCLES GATINAISES 2012



Cas des échappés : un véhicule pourra s'intercaler derrière une échappée dès lors que son avance sera supérieure à 45 secondes. En aucun cas la voiture ne pourra ramener un concurrent.

Sur la ligne d'arrivée, le chronométrateur prendra le temps sur la ligne arrondi à la seconde. Les cycloportifs passant en groupe se verront attribuer le même temps que le premier du groupe. Le chronométrateur prendra un nouveau temps dès qu'une coupure supérieure ou égale à 2 secondes sera effective. Il sera assisté d'un commissaire d'épreuve jusqu'à la fermeture du contrôle.

Lorsqu'un coureur se trouvera distancé de plus de 10 minutes, la « voiture balai » prendra son dossard. **Les coureurs doublés par la « voiture balai » ne seront plus couverts par les organisateurs et seront considérés hors course.** Un plan IGN de l'itinéraire de la course sera remis à chaque coureur ainsi dépassé.

Les coureurs ne passant pas la ligne d'arrivée ou hors délai se verront crédité du temps du dernier majoré de 20mn.

C'est uniquement dans ces conditions que les coureurs concernés pourront s'ils le désirent prendre le départ de l'étape du Dimanche. Tout coureur ayant été repêché dans ces conditions par l'organisation ne devra en aucun cas lors de l'étape du Dimanche, influencer la course.

Précisément, il ne pourra en aucun cas :

- être déclaré vainqueur d'une étape
- être déclaré vainqueur d'un des classements
- prendre part aux actions de course afin de favoriser une autre coureur

Le défléchage sera effectué immédiatement après la voiture-balai.

VEHICULES

A partir de 3 coureurs par catégorie et par peloton, le club concerné peut fournir une voiture suiveuse.

Le numéro des voitures suiveuses pour les épreuves en ligne sera **délivré en fonction de l'ordre d'arrivée des engagements**, cette place sera conservée pour les 2 étapes en ligne (Samedi & Dimanche). Les monospaces devront être signalés **au moment de l'inscription** et se verront attribués la dernière place.

Au départ de chaque étape, pour éviter des complications de circulation, les voitures club devront occuper leur emplacement 30mn avant le départ. En cas de non respect, les véhicules seront rétrogradés en dernière position pour le départ de l'étape.

Les voitures suiveuses seront en feux de croisement uniquement. Des roues de secours pour permettre le dépannage du coureur peuvent être déposées dans la voiture dépannage de l'organisation. Pour des raisons de sécurité, le dépannage des coureurs se fait sur la droite de la chaussée.

A l'arrivée des deux étapes en ligne, les voitures suiveuses ne peuvent pas passer la ligne d'arrivée, elles doivent donc se garer sur le parking de la zone de départ situé à environ 1km de la ligne d'arrivée (en cas de non respect, **une pénalité de 30 sec. sera appliquée à toute l'équipe**).

Des informations seront diffusées à l'initiative du directeur de course sur le canal 13 de la CB. Il est donc vivement conseillé que chacun des véhicules suiveurs en soit équipé pour le bon déroulement de la manifestation. Chacun pourra ainsi être tenu informé du déroulement de l'épreuve ainsi que des éventuelles consignes de sécurité.

Nous ne souhaitons aucune intervention de la part des véhicules suiveurs sur ce canal utilisé de la part les organisateurs.

SECURITE

Il est interdit aux directeurs sportifs de ravitailler les concurrents situés devant la voiture des commissaires.

Il est interdit à tous les concurrents de **franchir la ligne d'arrivée en sens inverse**.

Les membres de l'association déclinent toute responsabilité de course, le code de la route faisant foi, il doit être respecté.

Les membres de l'association, de l'organisation (signaleurs, motards et autres...) sont tous des bénévoles, ils méritent donc tout le respect tout comme ils respectent les cycloportifs et les dirigeants. Il en est de même pour le voisinage, il en va de notre crédibilité afin d'envisager sereinement les futures organisations.

De même il est impératif de respecter la propreté des lieux ainsi que celle du voisinage, **des sanitaires sont à disposition dans la salle polyvalente.**

APPLICATION du présent REGLEMENT

Le Comité d'Organisation est chargé d'appliquer et de faire appliquer le présent règlement. Dans ce cadre, il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des cycloportifs ou des équipes qui ne le respecteraient pas.

Les commissaires de l'épreuve rempliront leur mandat, en prononçant si nécessaire, les pénalités qu'ils jugeront nécessaires en s'inspirant du présent règlement, si celui-ci n'est pas suffisant, ils se référeront au règlement national cycloport UFOLEP ainsi qu'aux règlements généraux de l'UFOLEP.

CLASSEMENTS

Classement à chaque étape : Chaque étape donnera lieu à une remise de récompenses pour les trois premiers de chaque catégorie.

Classement général final : Sera déclaré vainqueur des « Boucles Gâtinaises », le cycloportif qui aura mis le moins de temps à parcourir les trois étapes, et ce par catégorie.

La première féminine sera distinguée par une coupe.

Classement par équipe : Sera déclarée vainqueur de ce classement, l'équipe dont les 3 premiers coureurs totaliseront le moins de temps au classement individuel final. Un prix d'équipe sera attribué par catégorie.

Classement du meilleur grimpeur : Chaque difficulté, identifiée « MG » sur les plans IGN, attribue aux concurrents 5, 3, 2 et 1 points dans l'ordre de passage. Sera déclarée vainqueur de ce classement « Meilleur grimpeur », le coureur qui totalisera le plus grand nombre de points à l'issue des 2 étapes en ligne. Un prix du « Meilleur Grimpeur » sera attribué par catégorie.

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Lors des cérémonies protocolaires, **la tenue de cycliste (cuissard et maillot) est obligatoire.**

Pour le CLM et la première étape, cette cérémonie aura lieu le Samedi à 18h15. Une pénalité de 30 secondes sera infligée à tout **coureur qui ne sera pas présent lors de la remise des récompenses** du samedi soir.

Pour la dernière étape et le classement général, cette cérémonie aura lieu le Dimanche à 12h30.





HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Pour les participants souhaitant rester sur place pour le week-end nous fournissons les adresses des hôtels les plus proches. L'organisation ne dispose d'aucun contact ni d'aucune garantie quand aux prestations et prix pratiqués.

OFFICE du TOURISME : WWW.milly-la-foret.fr/office-de-tourisme-du-canton

HOTELS

Le Cygne	01 64 98 80 48	23 place du Marché	91490 MILLY LA FORET
La Belle Etape **	01 64 99 27 00	2 route de Milly	91720 MAISSE
Au Colombier	01 64 98 80 74	26 avenue de Ganay	91490 MILLY LA FORET

GÎTES

AU GÎTE DES TROIS PIGNONS	01 64 24 54 67	28 rue d'Auvers 77123 Noisy sur Ecole http://www.gitedestroispignons.com	5 chambres 3 épis
M. et Mme DELOFFE	01 64 24 44 21	9 rue de Melun 77760 URY	1 ch de 4 places
M. et Mme DESPERT	01 64 99 40 23	8 route de Malesherbes 91720 BUNO BONNEVAUX	1 ch de 4 places
M. et Mme BOURDIN	01 64 38 05 96	23 rue de la Mairie 77930 CELY EN BIÈRE	1 ch. de 4 places 1 ch de 3 places
M. et Mme LETANG	01 60 65 66 37	15 rue des Vallées Brinville 77930 SAINT SAUVEUR SUR ECOLE	3 ch de 2 places

CAMPING

La Musardière	01 64 98 9191	Route des grandes vallées 91490 MILLY LA FORET	Location de chalets
----------------------	---------------	--	---------------------

RESTAURATION

L'organisation met à la disposition des coureurs et suiveurs une salle avec tables et chaises,

qui doivent rester à l'intérieur de la salle.

Nous ne fournissons ni la nourriture, ni les couverts.



**CULTURE
VELO**

cannondale
LAPIERRE
SCOTT USA
VENETO

Bianchi
LOOK
time

le lundi, de 14h. à 18h. et du mardi au samedi, de 9h30. à 19h.
12 rue Jacques Anquetil
Espace Coquibus
91100 Corbeil Essonnes
0160904221
fax: 0160904220
www.culturevelo.com
e mail: info@culturevelo.com

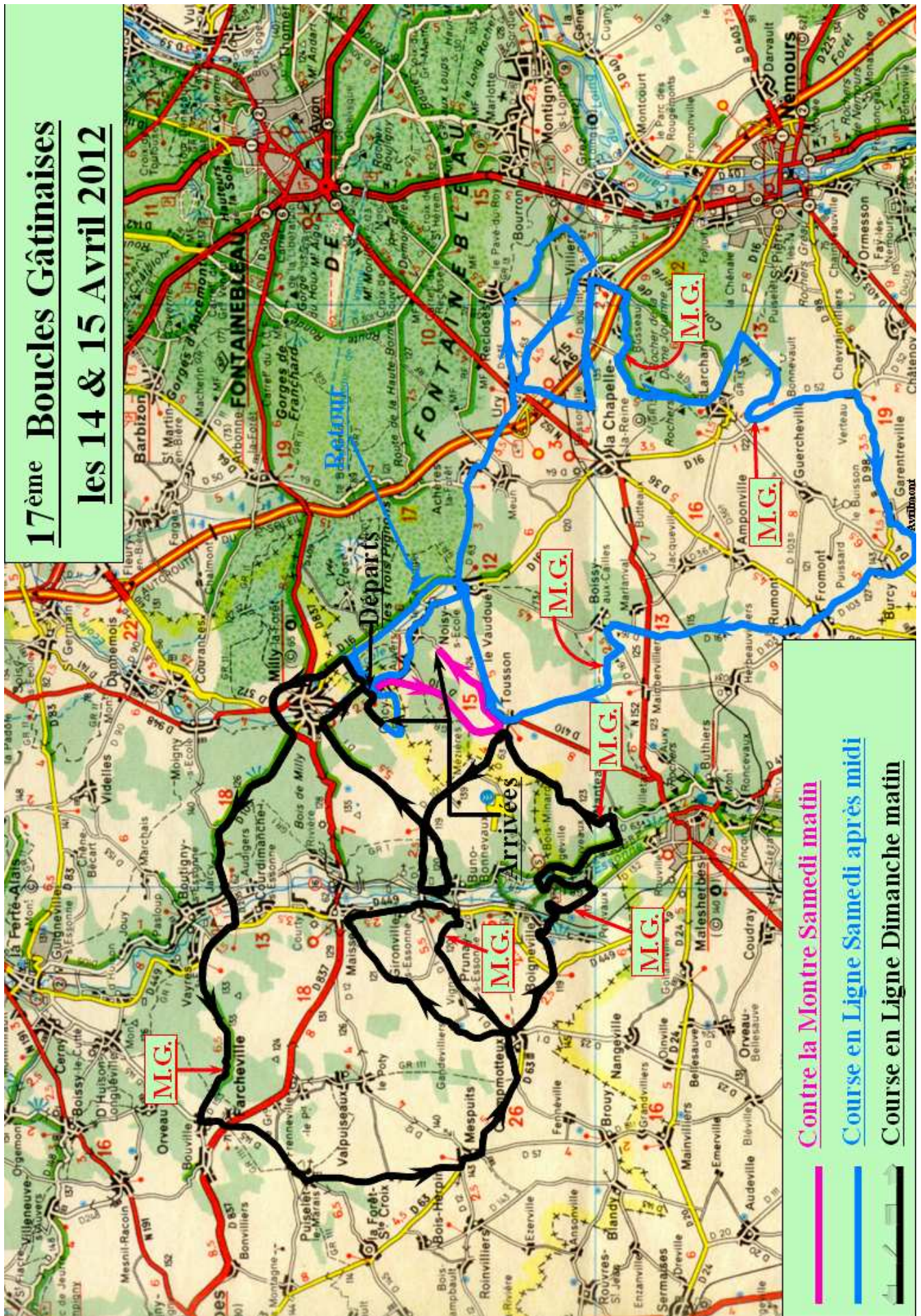
Entreprise de
CONSTRUCTION
Jean-Pierre
HAZARD

40, GRANDE RUE
91490 ONCY SUR ECOLE
Tél: 01 64 98 83 97





17ème Boucles Gâtinaises les 14 & 15 Avril 2012



Contre la Montre Samedi matin

Course en Ligne Samedi après midi

Course en Ligne Dimanche matin